

SUivi des questions - CA du 2021-09-02

| # | Horodatage | Prénom | Nom | Votre question (1000 caractères maximum) | Réponses données lors du conseil | Suivi du CODIR | Direction responsable (si suivi requis) | Suivi de la direction concernée (cas échéant) |
|---|------------|-----------|--------|--|--|----------------|---|---|
| 1 | 2021-08-31 | Christian | Bouvet | <p>Bonjour, Je constate que malgré l'avis que je vous avez signifié concernant la gestion des espaces de stationnement pendant les travaux qui ont lieu dans mon quartier depuis début août, des véhicules se font remorquer chaque semaine. Aucun avis ne semble avoir été dicté aux autorités compétentes pour éviter que les résidents, en plus être incommodés par les travaux, soient pénalisés par de lourdes infractions. Je trouve cela inadmissible.</p> <p>Pour cette raison, on m'avait promis des réponses suite au courriel adressé, le 10 août 2021 à 13:26, à la responsable des élus et Monsieur Dorais et qui s'intitule: "Travaux remplacement de conduites d'eau : 4212 rue Sainte-Emilie " mais je n'ai rien reçu.</p> | <p>BD : se désolé pour le manque de suivi personnel. Mais le courriel a été transmis à la Direction responsable et des inspections ont été effectuées sur le chantier. Pour le remorquage, faut que les véhicules nuisent de façon importante ; l'infraction à la signalisation ne suffit pas. Situation sera analysée pour le remorquage. Pour le respect de la signalisation, demande auprès de la DTP de voir s'il était possible de sursoir aux panneaux. Dans ce cas-ci, la nuisance occasionnée par la poussière était trop importante pour arrêter le balai mécanique. Suivi sera fait.</p> | | | |